

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



LETTRE DE FÉLICITATIONS
DU COMMANDANT DE GROUPEMENT

Vu le code de la défense, notamment son article D4137-7, relatif aux récompenses,

Le colonel Philippe BAILLÉ
commandant le 1er groupement d'incendie et de secours

félicite : la service civique **Lisa L'AOT**
de la 26^{ème} compagnie

Pour le motif suivant :

« Le lundi 23 mars 2020, malgré les circonstances exceptionnelles provoquées par l'épidémie de COVID-19, la VSC Lisa L'AOT s'est immédiatement portée volontaire pour renforcer le centre de secours La Courneuve.

Engagée en qualité d'équipier sur une intervention pour un nouveau-né en arrêt cardio respiratoire, elle s'est particulièrement distinguée en prenant en charge la jeune mère en état d'urgence absolue et en exécutant parfaitement les gestes de secours ordonnés par son chef d'agrès. Elle a grandement facilité la prise en charge de la victime par l'équipe médicale Delafontaine et été d'une aide précieuse pour son chef d'agrès. Mérite d'être félicitée. »

A Paris, le 26 mars 2020

